

Soutenez l'association AGIR

(reconnue organisme d'intérêt général)

Faites un don à l'association AGIR **déductible** de vos impôts à hauteur de **66 %**

Votre don ne vous coûtera en réalité que 34 % de la somme versée.

Par exemple, un don de 50€ ne vous coûtera en réalité que 17€

L'association AGIR accompagne des personnes en situation de handicap intellectuel léger vers l'autonomie sociale, avec pour volonté de :

- **A**ffirmer le droit pour chacun d'avoir sa place dans la société,
- **G**énérer une dynamique par l'accès à l'autonomie,
- **I**nsérer nos adhérents par le logement, le travail et la vie collective,
- **R**ésoudre ensemble les difficultés liées au handicap en mobilisant le réseau associatif et institutionnel.

AGIR 2017, pour les Agissons, c'est :

- REVERAS (résidence vers l'autonomie sociale), le projet TY MOSAÏK (création d'un habitat regroupé avec accompagnement pour 6 personnes en situation de handicap), FAGO
- L'organisation de soirées mensuelles par et pour les Agissons
Un week-end à St Jacut
- Une semaine de vacances à Moelan/mer
- Une sortie familiale au parc de Branféré
- Une journée sur le catamaran d'Emeraude Voile Solidaire
- Une journée vélorail à Médréac

Grâce à vos dons, l'association AGIR a pu soutenir tous ces projets et permettre à tous d'y accéder.

Pour 2018, ces activités seront reconduites et actualisées.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

 **OUI**, je participe au projet de l'association AGIR.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Je fais un don par chèque (à l'ordre de l'Association AGIR) de :

10 € (soit 3,40 € après déduction fiscale) **30 €** (soit 10,20 € après déduction fiscale)

50 € (soit 17 € après déduction fiscale) **100 €** (soit 34 € après déduction fiscale)

d'un montant de :

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Bon de soutien à remplir et
envoyer avec votre don à :

ASSOCIATION AGIR

C% Mr Serge BIVAUD

Trésorier

13, avenue de Maillé
35690 ACIGNÉ

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en nous écrivant à l'adresse ci-dessus.